

Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Assemblée Générale 2023 en date du vendredi 2 juin 2023

- Nombre de personnes votantes : 71 adhérents présents ou représentés dont 31 pouvoirs

Personnes présentes :

Membres présents du Conseil d'Administration :

- Agnès SZANTO (Vice-présidente) - *Membre Fondateur*
- Sylvaine GISSINGER (Secrétaire)
- Patricia MORISSET- *Membre Fondateur*
- Colette DE SAINT-SAUVEUR - *Membre Fondateur*
- Annie MAUREL-OLLIVIER- *Membre Fondateur*
- Anne FRICHET
- Dominique ROSSET

- Julianna VAMOS - *Membre Fondateur*

Membres du Conseil d'Administration représentés :

- Bernard GOLSE (Président) - *Membre Fondateur*
- Jennifer METZ (Trésorière)
- Jean-Marc Dezèque
- Anne Marie ROSÉ
- Dominique LARDIERE
- Anne VASSEUR

L'Assemblée générale débute à 18h00, à la fois en présence et à distance

Ouverture de l'Assemblée Générale

*Par Bernard Golse
Président*

Texte lu par Agnès Szanto

Chaque année, je redis le plaisir que j'ai toujours à ouvrir l'Assemblée Générale de notre association car je sais qu'il s'agit d'un temps fort et important de notre vie associative. Et pourtant, cette année, je ne suis pas là !

Aïe, Aïe, Aïe ... catastrophe !

J'en suis véritablement désolé, mais il n'y a rien eu à faire.

La date de cette AG n'était pas modifiable - ce que je peux fort bien comprendre - mais de mon côté, je m'étais depuis longtemps engagé à assumer plusieurs interventions scientifiques en Suisse, dont la présidence de la journée d'étude de la section suisse de l'Association Européenne de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent (AEPEA), événement important en raison du prochain congrès de cette association internationale dont j'ai la responsabilité et qui aura lieu à Paris les 29 et 30 septembre prochains.

Je vous présente donc toutes mes excuses pour cette absence ... coupable à l'évidence mais qui – je vous l'assure - ne se reproduira plus.

Je remercie en tout cas très sincèrement Agnès Szanto d'avoir gentiment accepté de me remplacer en tant que vice-présidente de l'APLF dans mon rôle de coordonnateur de cette AG et je souhaite, à toutes et à tous, une belle réunion en écho à la vitalité même de notre association.

Sylvaine Gissinger va présenter tout à l'heure les problématiques et les activités principales de l'APLF en 2022.

Pour ma part, je voudrais seulement insister sur quatre éléments.

1. L'année 2022 a été l'année de la sortie progressive de la pandémie liée au Covid, et du temps a bien sûr été nécessaire – aussi bien pour l'équipe que pour les stagiaires en formation – pour pouvoir mettre et remettre progressivement en place de nouvelles modalités de travail.
2. L'activité de l'APLF est depuis lors en plein essor, ce qui est évidemment une grande satisfaction.
On aurait envie de le proclamer et en même temps de ne pas le crier trop fort si, par esprit de superstition, on craint que cela ne porte malheur ...
En tout cas, un grand merci à l'équipe, à tous les formateurs et à Catherine Peyrot dont la gouvernance se montre si subtile et si efficace.
3. Le travail de recherche mené dans un EHPAD du 6^{ème} arrondissement de Paris est une initiative merveilleuse que je salue très vivement.

Il y a, en effet, des liens entre la dépendance initiale du bébé et la dépendance acquise de la personne âgée qui justifient et qui légitiment notre pari piklérien dans ces deux situations.

Le pari piklérien vise à permettre au bébé de mettre en œuvre sous le regard étayant de l'adulte les compétences dont il dispose d'emblée en dépit de son immaturité initiale et de son inachèvement premier, et dans la même optique à permettre à la personne âgée de profiter au mieux de ses compétences résiduelles en dépit du vieillissement, et donc de demeurer vivante jusqu'au bout.

Il s'agit ainsi de soutenir l'instauration et la préservation des assises narcissiques des uns et des autres, ce qui est fondamental et très émouvant.

Cela étant, cette recherche en partie subventionnée par la fondation Bruneau, est une recherche difficile et douloureuse à bien des égards pour les observatrices qu'il nous faut ainsi remercier de leur implication dans ce projet délicat, projet qui devrait faire, comme je l'espère, l'objet d'un Doctorat de psychologie clinique au cours des prochaines années.

4. Un mot enfin pour dire que l'Institut Contemporain de l'Enfance a désormais pris son essor et que l'APLF en est évidemment un partenaire essentiel.

Ensemble nous luttons sans relâche en faveur de la qualité du soin et du prendre-soin des tout-petits principalement, mais pas seulement.

Dans un contexte sociétal et culturel où la santé mentale se voit redéfinie à l'aune du néo-libéralisme, où l'interpersonnel a comme ennemi n°1 le monde interne et le conflit intrapsychique, cette démarche n'est pas superflue ... tant s'en faut !

Elle est en effet la seule qui puisse garantir une véritable éthique du soin et du sujet en développement., en écho à une très belle parole de Pythagore : « *L'homme n'est jamais si grand que quand il se met à genoux pour aider un enfant* »

Pour toutes ces raisons, je suis vraiment très fier et très heureux de présider l'APLF depuis maintenant 16 ans !

Je ne me lasse pas et le temps passe décidément très vite à vos côtés.

Un grand bravo à toute l'équipe de permanents et à tous les formateurs qui assument et assurent ensemble le cœur et le vif de notre tâche primaire.

Merci aussi au bureau et au Conseil d'administration dont l'engagement et l'enthousiasme forcent mon admiration.

Merci encore à Catherine Peyrot et à sa présence attentive aux côtés des uns et aux autres.

Merci enfin de la confiance que vous continuez, toutes et tous, à m'accorder en tant que président de l'association et toutes mes excuses, encore une fois, de ne pouvoir être là, aujourd'hui, pour vous exprimer ces remerciements en présentiel comme on dit désormais ...

POINTS STATUAIRES

Rapport de gestion 2022 : Rapport moral résolution 1

*Par Sylvaine GISSINGER,
Membre du Bureau et du Conseil d'Administration*

En 2022, comme au cours des années précédentes, les membres du Conseil d'Administration ont eu le souci de faire en sorte que la directrice et son équipe disposent des moyens de fonctionnement nécessaires dans les différents domaines (matériel, humain et financier) pour mettre en œuvre les actions de formation, d'information et de recherche, objets de notre association.

Au cours de l'année, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois, en janvier, mars, avril, juin, septembre et novembre, à la fois en présentiel et en vidéo.

Comme chaque année le secrétariat s'est montré attentif au respect des objectifs de l'association et des règles statutaires, dont la composition du CA. Nous déplorons le départ de Michelle Bonnaud, Liliane Chasserat et Marie-Claire Chavaroche qui ont démissionné du CA. Il devient urgent que nous le renforçons, et trouvions un.e trésorier.e, pour prendre en compte la surcharge de travail actuelle de Jennifer Metz et la remplacer à ce poste.

En ce qui concerne la **situation financière** de notre association, je peux vous annoncer une bonne nouvelle : le bilan 2022 est positif ! On peut attribuer ce résultat à plusieurs facteurs, dont la mobilisation de l'équipe et des formateurs, - que tous et toutes en soient ici remerciés - la modernisation du système informatique, l'obtention de la certification Qualiopi et enfin l'amélioration de la communication, liée au recrutement de Rita Moraes en septembre.

En l'absence de Jennifer Metz notre trésorière c'est Catherine P qui nous exposera la situation à la fin de l'année 2022 ; Matthieu Mortkowitch, commissaire aux comptes, nous présentera son rapport annuel.

Catherine Peyrot détaillera dans le bilan d'activité le travail effectué par l'ensemble des formateurs, soutenus par l'équipe, pour répondre à l'augmentation des demandes de formation. La **certification** Qualiopi a été confirmée après l'inspection du mois de juillet 2022.

Les travaux des commissions et groupes de travail mis en place par le CA depuis 2019 se sont poursuivis :

- Le projet d'**Accompagnement des professionnels en EHPAD** a bien repris :
 - observations par binôme

- retour aux équipes une fois tous les 2 mois et avec les cadres une fois par trimestre
 - réunion avec le groupe de soutien tous les 2 mois où 2 observations sont travaillées en profondeur
 - on peut hélas faire un triste parallèle avec l'état des pouponnières dans les années 70-80
-
- Les projets de **Charte pour la création d'un réseau piklérien** d'Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants et pour les groupes Pikler bébé-parents ont été étudiés lors du dernier CA ; des modifications des statuts sont nécessaires pour permettre la création d'un réseau, elles vont vous être présentées
 - **La création du fonds de dotation Pikler-Grivet sera actée en 2023** ; le futur Conseil d'Administration de ce fonds avait été déterminé, avec pour présidente Anne Vasseur, secrétaire Marie-Claire Chavaroche, secrétaire adjointe Patricia Morisset, trésorière Marine Digabel, et la présence de Claudio Bardes, membre.
 - Enfin le CA suit également les avancées de L'Institut Contemporain de l'Enfance dont nous sommes partie-prenante.

Au 31/12/2022 nous constatons une augmentation du nombre d'adhérents : 280 contre 198 fin 2021, sans atteindre encore les chiffres de 298 fin 2020 ou 369 fin 2019. Cette augmentation continue, et nous comptons déjà 314 adhérents au 30 mai 2023 !

Rapport de gestion 2022 : rapport financier résolution 1

*Par Jennífer Metz
Trésorière*

Texte lu par Catherine Peyrot

ASSEMBLEE GENERALE RAPPORT FINANCIER Exercice 2022

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de trésorière, il me revient la responsabilité de vous présenter le rapport financier de notre association pour l'exercice 2022, qui enfin permet de dire que nous sortons de l'impact de la pandémie de COVID 19.

Je vous propose de passer en revue, successivement, le compte de résultat et le bilan.

Je vous précise que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes règles et méthodes comptables que ceux de l'exercice précédent.

I. Le compte de résultat

Le compte de résultat reflète l'activité de l'association et reprend les charges et les produits de l'exercice.

A. Les charges

Les charges d'exploitation 2022 se sont élevées à un total de 1 015 355 euros dont 748 317 euros de charges de personnels, 210 101 euros de charges externes et 52 385 euros de provisions (principalement provisions retraites).

Par rapport à l'exercice 2021, les charges d'exploitation 2022 sont en hausse de 9,47% principalement due aux charges salariales à hauteur de 50640€, en lien avec l'augmentation continue de l'activité.

B. Les produits

Les produits d'exploitation 2022 se sont élevés à un total de 1 071 429 euros dont 953 382 euros de ventes de formations, 52 315 euros de reprise de provisions et 40 162€ de cotisations et autres produits.

Par rapport à l'exercice 2021, les produits d'exploitation sont en hausse de 20,02 % du fait de la reprise de l'activité de Formations en lien avec l'allègement de l'impact de la crise sanitaire et le besoin de formation ressenti par les équipes

C. Les résultats

Consécutivement, le résultat d'exploitation 2022 ressort avec un résultat positif de 56074 euros contre un déficit de 34 760 euros en 2021.

Le résultat financier est déficitaire de -3303€ en 2022 et le résultat exceptionnel, correspondant aux produits et aux pertes sur exercices antérieures, est de 1969euros.

L'exercice 2022 se solde par un excédent de 54 740 euros contre un déficit de 41 726 euros en 2021.

D. Affectation du résultat

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice de 54740€ en intégralité au poste report à nouveau

II. Le bilan

Le bilan exprime la situation du patrimoine de l'Association, respectivement les ressources au passif et les emplois à l'actif.

A. Le passif

Le passif fait apparaître un total de ressources de 470 080 euros, se composant des fonds propres de l'Association, et des dettes. Les fonds associatifs représentent un montant de 86 187 euros, soit 18,33% du total du passif.

Les dettes qui s'élèvent à 340 405 euros, sont constituées d'un emprunt dit Prêt Garanti par l'Etat à hauteur de 214 065 euros, de dettes à court terme envers nos fournisseurs pour 34 702€, de dettes fiscales et sociales à hauteur de 91 638 euros et de provisions pour charges correspondant à la Provision retraites de 43 487€.

B. L'actif

L'actif exprime l'utilisation faite des ressources de l'Association.

Sur un total de 484 557 euros, les immobilisations nettes représentent un montant de 6 640 euros, soit 1.41% de l'actif. Le solde de l'actif, soit 463 439 euros constitue l'actif circulant, dont 251 081 euros de créances clients et 187 941 euros de trésorerie.

III. ANALYSE DE GESTION

A. Analyse Bilan :

Le taux d'endettement de l'association qui mesure le poids des financements extérieurs (Emprunts etc...) par rapport à ses ressources internes (fonds propres) est de 585%.

Le Fonds de Roulement d'Investissement (FRI) mesure la capacité de l'association à financer ses investissements sans recours à un emprunt et il est de 47 730 euros.

Le Fond de Roulement d'Exploitation (FRE) mesure l'argent disponible pour couvrir les charges courantes d'exploitation et est de 293 612 euros.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) représente le montant que l'association doit financer afin couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité et est de 150 158 euros soit 51 % du FRE.

Le Délai de recouvrement des créances clients est 95 jours en 2022 en forte réduction

Le délai de paiement des dettes fournisseurs est de 59 jours.

B. Analyse Résultat

Le Ratio d'activité permet de mesurer l'évolution du chiffre d'affaires (ventes de biens et prestations de service) entre 2022 et 2021 et est de + 20,14%

	Le réalisé 2019	Le réalisé 2020	Le réalisé 2021	Le réalisé 2022
Produits d'exploitation	1 012 397	620 187	892 688	1 071 429
dont				
STAGES INTER	267 177	139 221	149 657	179 243
STAGES INTRA	655 945	404 658	643 872	774 139
Total Formations	923 122	543 879	793 529	953 382
DOCUMENTATION	18 052	5 277	9 556	8 522
Charges d'exploitation	985 167	834 005	927 447	1 015 355
dont				
SALAIRES & charges sociales	681 406	584 655	667 403	718 043
Résultat	40 486	-215 782	-41 726	54 740

	Le réalisé 2022	BP 2022	BP 2023
Produits d'exploitation	1 071 429	1 025 000	1 090 670
dont			
STAGES INTER	179 243	230 000	189 000
STAGES INTRA	774 139	705 000	805 000
total Formations	953 382	935 000	994 000
DOCUMENTATION	8 522	15 000	10 000
Charges d'exploitation	1 015 355	940 900	1 053 473
dont			
SALAIRES & charges sociales	718 043	699 000	760 875
Résultat	54 740	80 300	32 888

Lecture du rapport général du commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

*par Mathieu Mortkovitch,
Commissaire aux Comptes*

A l'Assemblée générale de l'Association PIKLER LOCZY FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PIKLER LOCZY FRANCE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'Association, concernant l'affectation aux exercices adéquats des formations s'étalant sur plusieurs exercices comptables.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir

l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes ACEFI CL

Matthieu Mortkowitch

Résolution 1

Après avoir entendu la lecture du rapport moral et financier, après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2022, l'Assemblée approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à l'unanimité des présents et des représentés

Résolution 2

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 de 54 740 € en intégralité au poste report à nouveau à l'unanimité des présents et des représentés

654

Résolution 3

Après avoir écouté la présentation du budget prévisionnel 2023, l'Assemblée approuve le Budget à l'unanimité des présents et des représentés

Approbation des conventions et engagements résolution 4**Résolution 4**

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée prend acte de la poursuite de la convention avec l'association UNION DES LOCATAIRES du 20 de la Rue Dantzig au titre de l'exercice 2021 à l'unanimité des présents et des représentés

Résolution 5

La proposition de création d'un réseau piklérien de partage et d'échanges pour les Etablissements d'accueil de jeunes enfants est adoptée ainsi que sa charte à l'unanimité des présents et des représentés

Résolution 6

La proposition de création d'un réseau de groupes Pikler bébé-parents est adoptée ainsi que sa charte à l'unanimité des présents et des représentés

Résolution 7

La proposition de modifications des statuts pour autoriser l'adhésion d'une personne morale en vue de l'adhésion au réseau est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés

Cotisation 2022 résolution 8

Résolution 8

Montant de la cotisation 2024 : 30 euros, voté à l'unanimité des présents et des représentés

Renouvellement : réélection d'un membre du Conseil d'Administration résolution 9

Résolution 9

Collège adhérents: Réélection de Dominique ROSSET, votée à l'unanimité des présents et représentés

La vie de l'association

Catherine PEYROT

Directrice



14 / 25

ASSOCIATION PIKLER LÓCZY - FRANCE

Rapport d'activité 2023

En introduction je propose que nous écoutions deux témoignages d'institutions la première avec qui nous collaborons depuis 4 ans à travers deux marchés

La DFPE de la ville de Paris représentée par Mme Monteil responsable du service de la formation

Et en suite Mme Verschuer qui nous parlera de l'accompagnement mis en place dans cette pouponnière depuis plusieurs années également maintenant.

Merci de ces témoignages

Des questions ? Des commentaires ?

Avant de démarrer la suite de cette présentation, je souhaite attirer votre attention sur le contexte actuel des lieux d'accueil de la petite enfance. En effet nous savons à travers les rencontres sur le terrain les difficultés rencontrées par les professionnelles depuis plusieurs années, et en particulier suite au Covid 19, mais après plusieurs rapports depuis 2016, précisant les modifications nécessaires pour améliorer cette situation rien ne bouge, voir cela se dégrade ... Le rapport de L'IGAS commandé par le gouvernement suite au décès d'une enfant dans une micro-crèche au printemps dernier, sorti en avril, vient confirmer tous les éléments que nous mettons en avant depuis des années, en particulier au sein du collectif Pas de bébé à la consigne mais aussi Du CEP enfance (qui se réunit demain pour

une grande journée). Il semble que la force des témoignages recueillis et le sérieux de l'étude, mette un coup de projecteur sur le secteur et espérons-le un coup d'accélérateur pour prendre des mesures indispensables. Les annonces de la première ministre hier sont encore à analyser et les moyens réels mis en œuvre à suivre attentivement.

Pour rappel le rapport fait 39 recommandations dont

Limitation progressive de la taille des groupes d'enfants pour arriver à 12 max,

Idem pour le nombre d'enfants par adulte : 5 quel que soit l'âge...

Un abandon des financements uniquement à l'acte comme la PSU...

Je vous invite donc à le consulter si vous ne l'avez pas encore fait !

Nous serons donc vigilants et attendons des annonces rapides maintenant. Dans ce contexte Pas de bébé à la consigne appelle à manifester mardi 6 juin à 10h30 devant le ministère de la santé et des Solidarités !

Je reviens maintenant à notre ordre du jour de ce soir !

Avec Patricia, Louise étant absente exceptionnellement cette année, nous allons vous commenter les différentes données de l'activité Inter et intra, je remercie Sylvie Noyret qui comme tous les ans a extrait les données dont nous avons besoin pour la réalisation de ces synthèses de notre activité. J'en profite également pour remercier toute l'équipe de permanentes pour le travail effectué au cours de cette année 2022 qui fut dense en activité comme nous allons le voir.

Enfin je remercie toutes nos formatrices et tous nos formateurs pour leur engagement au sein de l'association et pour la qualité de leurs interventions, la fidélisation des structures faisant appel à nous en est le témoin nous le verrons par la suite.

Mais avant je souhaite partager avec vous différents éléments qui caractérisent cette année 2022 :

Nos liens avec nos collègues de Budapest :

Comme annoncé l'an dernier les stages d'observation à la crèche et dans les groupes parents enfants ont repris pour les nouveaux formateurs.trices, accompagnés par une formatrice expérimentée

Ainsi 3 groupes sont partis

dates	23-24-25/03/22	2-3-4/05/22	3-4-5/10/22
Noms	Nicolas Cambourian	Murielle Bonneton	Line POULET
	Anaïse Audouy Odièvre	Régine DE BRIEY	Magali Merrien
	Karine Vintache	Rose Finas	Marie-Pierre Jouannel
Formatrice acct	Isabelle D	Diana Z	Elisabeth S

Témoignages groupe N°1 Anaïse et Nicolas

Nos liens restent proches et dynamiques, en effet nous avons continué à solliciter nos collègues pour différentes interventions à distance et aussi à nouveau en présence avec nous à Paris

La soirée débat de septembre animée sur zoom par Zsuzsa Libertiny sur la vie dans le jardin a eu un réel succès en lien avec l'intérêt renouvelé pour cette thématique dans les établissements.

Nous avons des projets pour 2023 dont à nouveau 3 stages observation pour les nouveaux formateurs et également une participation à leur stage en français au mois de novembre.

Ce seront encore des occasions d'échanges et de renforcement de nos liens !

Qualiopi :

Nous avons validé l'audit de contrôle en juillet 2022 et sommes donc confirmés Qualiopi jusqu'en avril 2024. Nous devons rester toujours vigilants car cela revient très vite et nous devons maintenir le cap d'ici là !

Recherche-action Personnes âgées

Notre **groupe de travail sur l'accompagnement des professionnels en EHPAD continue sa route en présence de Bernard Golse notre président.**

Les observations en 2022 avec 4 observatrices se sont déroulées tout au long de l'année, au rythme d'une fois par mois hors vacances d'été pour chaque binôme. Notre collaboration avec l'équipe des cadres et les équipes de soin se développe progressivement et nous nous rencontrons régulièrement tous les trimestres. Nous allons intégrer à cette recherche-action une doctorante très certainement à la rentrée prochaine.

Par ailleurs nous avons obtenu un financement de la Fondation Bruneau pour cette action comme l'a indiqué notre président dans son mot d'ouverture que nous a lu Agnès Szanto notre vice-présidente !

Groupe pédagogie

Ce groupe qui se réunit depuis plusieurs années est au travail pour une publication dans l'année à venir. Objectif du groupe approfondir la question de la pédagogie et la place de la pédagogie piklerienne.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation Pikler Grivet a été finalisé en fin d'année et sa publication au JO a eu lieu en ce début 2023. Nous lui souhaitons un bon envol pour permettre le financement des actions en direction des familles, mais aussi le maintien et le développement d'activités dans les locaux de la rue de la Providence. Un immense merci à Françoise Bardes et sa famille pour ce don à venir que nous veillerons à faire vivre dans la durée.

RAF 2022

Autour du thème du pédagogue/observateur 1/3 qui a réuni une 40 taine de formatrices et formateurs

Comme l'an dernier l'activité de l'association s'est déroulée grâce à la mobilisation de toutes et tous, les réunions institutionnelles se sont tenues régulièrement à distance et en présence.

La réflexion a continué également au sein des différents groupes que je détaillerai tout à l'heure, et au cours de nos journées de formateurs, ainsi que du séminaire annuel.

Je vous propose maintenant de regarder cette année 2022 en quelques chiffres et indicateurs que nous espérons significatifs pour vous tous présents ce soir :

Nombre d'actions réalisées

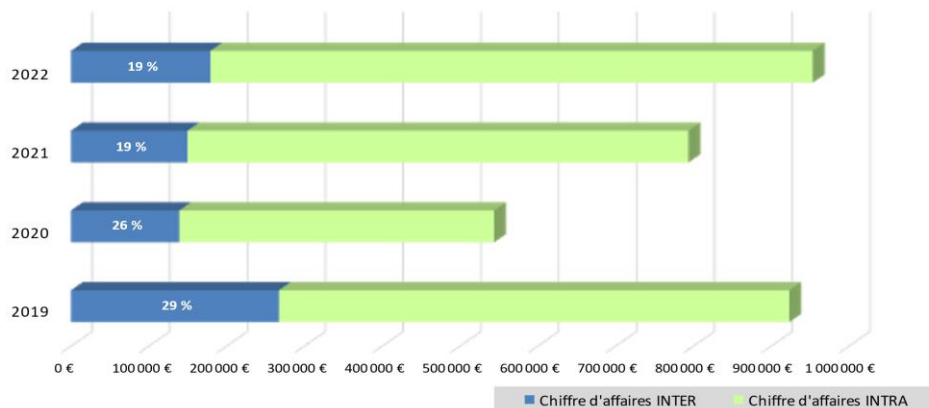
/ Nombre d'actions programmées

	Stages	Journées	Soirées	% de réalisation
2022	21 / 34	5 / 6	11 / 11	73 %
		+ 4 Evènements gratuits « Présentation du livre de G. Appell – 332 participants »		
2021	22 / 36	1 / 1	9 / 11	67 %
2020	23 / 31	1 / 7	13 / 20	63 %
2019	28 / 32	7 / 6	20 / 22	93 %

19 / 31

AG2023 – 2 juin 2023

Part de l'INTER sur l'activité globale de formations



Chiffre d'affaires INTER 2022 : 179 249 € Soit une **progression de 20 %** sur l'an dernier

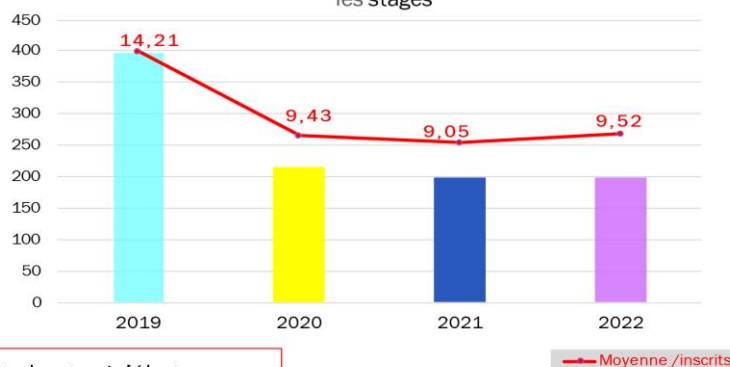
Progression répartie par **13 % des stages** et **+ 158 % des journées et soirées**

20 / 31

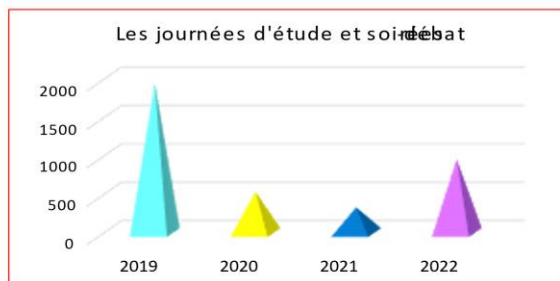
AG2023 – 2 juin 2023

Evolution du nombre de participants

les stages



Les journées d'étude et soins



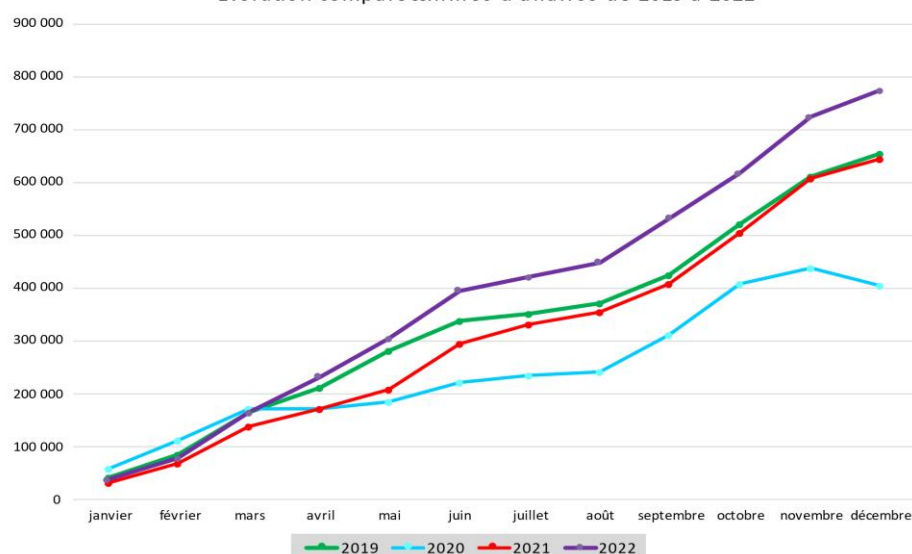
Les formation

21 / 31

AG2023 - 2 juin 2023

Les formation

Evolution comparée des chiffres d'affaires de 2019 à 2022



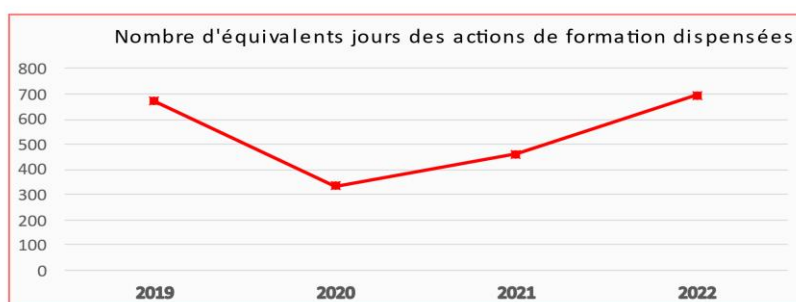
23 / 31

AG2023 - 2 juin 2023

Les formations intra

Responsables de formation :
Patricia BONDEELLE-LEYTER et **Louise ROGÉ**
Assistante : **Nathalie DESCHAMPS**

	2019	2020	2021	2022	% de progression N-1
Nombre d'actions de formation	255	160	237	265	12%
Equivalents jours	671	335	460	694	51%
Chiffre d'affaires	655 945 €	404 658 €	643 872 €	774 139 €	20%
Part du CA global de l'activité de formation	71%	74%	81%	81%	



22 / 31

AG2023 - 2 juin 2023

Les formations intra

Les 20 institutions qui ont mobilisé le plus gros budget de formation

2022		Budget mobilisé €	2021	
Nb actions de formations	Nb participants		Nb actions de formations	Nb participants
8	109	≥ 50 000	8	121
33	514	≥ 50 000	29	374
16	257	≥ 30 000	14	179
1	150	≥ 30 000	-	-
5	54	≥ 20 000	4	47
7	87	≥ 20 000	11	117
5	70	> 20 000	5	86
4	55	≥ 20 000	-	-
6	76	≥ 15 000	2	15
3	164	≥ 15 000	2	68
2	76	≥ 15 000	3	88
1	25	≥ 15 000	-	-
8 institutions		≥ 10 000	2 institutions	

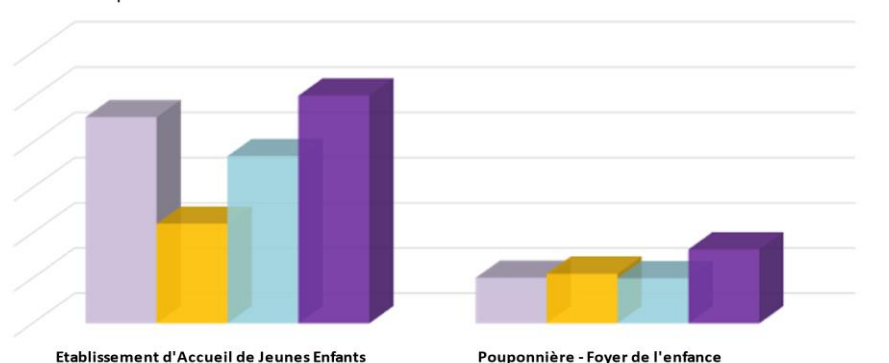
25 / 31

AG2023 - 2 juin 2023

Les formations Intra

Le public

Volumes comparés de 2019 à 2022



26 / 31

AG2023 - 2 juin 2023

Les formations Intra

Le territoire, quelques chiffres :

	<u>Progression du CA</u>	<u>Part de l'activité en 2022</u>	<u>Part en 2021</u>
• Bretagne	323 %	2 %	0,5 %
• Normandie	162 %	3 %	2 %
• Occitanie	143 %	2 %	1 %
• Nouvelle Aquitaine	87 %	3 %	2 %

	<u>Progression du CA</u>	<u>Part de l'activité en 2022</u>	<u>Part en 2021</u>
• Ile de France	20 %	31 %	36 %
• PACA	55 %	15 %	13 %
• Etranger	22 %	13 %	14 %

27 / 31

AG2023 - 2 juin 2023

**50 formateurs
sont intervenus**

dont **21** ont réalisé **entre 13 et 61 journées**
sur l'année 2022

29 / 31

AG2023 - 2 juin 2023

Ouvrages en préparation

- « **Aménagement de l'espace** » **Michèle Célerié et Annie Fabien -Témoin,**
prolongement du livre « l'approche piklérienne en multi -accueil »
- « **En direction des parents** » **Ségine Dairea et Nicole Navarro**
- « **L'approche piklérienne en pouponnière aujourd'hui**
Ouvrage collectif sous la direction de **Miriam Rasse et Claire Belargent**

Nouvelles parutions

Patrick Mauvais

Penser les soins
aux tout-petits
avec Emmi Pikler
et Donald Winnicott

Postface de
Bernard Golse

érès 1001BB



Julianna Vamos

bébé
serein

la première année
inspirée par la pédiatre
Emmi Pikler



Illustré par Aurane Petit

NATHAN

30 / 31

AG2023 - 2 juin 2023



ASSOCIATION

PiklerLóczy

Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

La réflexion

- Groupes de formateurs et/ou d'adhérents en régions
- Groupe Accompagnement **de nouveaux formateurs**
- Groupes de travail
 - ✓ Accompagner les professionnels du « grand âge »
 - ✓ Lieux d'accueil Pikler bébés-parents
 - ✓ Pouponnière (autour du livre)
 - ✓ Pédagogie
 - ✓ Accompagnement des familles à domicile
 - ✓ Analyse de pratique :
 - L'équipe pédagogique
 - Les formateurs spécifiquement autour des centres maternels, pouponnières, foyers de l'enfance

- **Comité réflexif**
- **Groupes de formateurs et/ou d'adhérents en Province**
- **Groupe Accompagnement de nouveaux formateurs**
- **Groupes de travail**
 - Pédagogie
 - **Accompagner les professionnels du « grand âge »**
 - Lieux d'accueil Pikler bébés-parents
 - Pouponnière (autour d'une publication)
 - **Analyse de pratique :**
 - L'équipe pédagogique
 - Les formateurs spécifiquement autour des centres maternels, pouponnières, foyers de l'enfance

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

DOCUMENTATION DIFFUSION

Ouvrages en préparation

- « Aménagement de l'espace » par Michèle Célarié et Annie Fabien-Témoin,
prolongement du livre « l'approche piklérienne en multi-accueil »
- « En direction des parents » par Régine Daireaux et Nicole Navarro
- « L'approche piklérienne en pouponnière aujourd'hui »
Ouvrage collectif sous la direction de Miriam Rasse et Claire Belargent
- « Bébés – Parents » Ouvrage du groupe « Pikler Bébés-Parents »

24 / 26

Assemblée Générale 2022